

DÉVELOPPEMENT DURABLE :

VINCENNES S'ENGAGE !

La ville de Vincennes, qui n'en est pas à son coup d'essai en matière de développement durable, a franchi une étape supplémentaire en s'engageant dans un Agenda 21 local.

En effet, engagée depuis 2006 dans une démarche d'éco-responsabilité, la ville lance aujourd'hui une démarche globale de développement durable, concrétisée par le lancement d'un **Agenda 21** sur le territoire et la conduite de son volet interne, la **Charte 21**, au sein des services.

Tout en organisant les Ateliers 21, groupes de travail thématiques dans lesquels les Vincennois sont encouragés à s'engager et qui permettront de concrétiser l'Agenda 21, la mairie pilote déjà de nombreux projets de développement durable, notamment dans la **gestion différenciée de ses espaces verts**, dont la construction de **toitures végétalisées** sur des bâtiments communaux.

Également au programme 2009 : bilan carbone, thermographie aérienne, construction d'une chaufferie au bois au centre de vacances municipal d'Habère-Poche en Haute-Savoie, et panneaux photovoltaïques.

L'Agenda 21

Processus né du Sommet de la terre de Rio de Janeiro en 1992, l'Agenda 21 se matérialise par un document stratégique fondé sur un diagnostic identifiant les enjeux du territoire en termes de développement durable. Il établit un programme d'actions périodiquement évalué et mis à jour, qui comprendra des propositions touchant l'environnement, l'économie et le social, dans les domaines des transports, de l'énergie, de l'habitat, de la qualité de vie...



L'Agenda 21 peut se décliner localement. À Vincennes, son lancement s'est fait officiellement **mercredi 1^{er} avril**, lors d'une soirée animée par la journaliste **Yolaine de La Bigne**. Les habitants ont pu découvrir, en images et en débats, les différents aspects de la démarche engagée par la ville, mais aussi les modalités de participation des habitants à ces projets.



« L'Agenda 21 ne sera viable que si les acteurs et habitants se l'approprient, s'interrogent sur leurs actes quotidiens et concourent à l'élaboration des choix faits sur le territoire qu'ils habitent », explique le maire Laurent Lafon. « C'est ainsi que nous mettons en place des **Ateliers 21**, groupes de travail thématiques dans lesquels les Vincennois pourront émettre des idées et participer pleinement à cette démarche ».



Une administration éco-exemplaire

L'Agenda 21 permettra également de réorganiser la démarche interne de l'administration vincennoise, qui applique déjà depuis 2006 une Charte pour une administration éco-responsable, autour d'une nouvelle **Charte 21**, élaborée dans la transversalité et la concertation.

Une première consultation d'une cinquantaine d'agents a donc permis de dégager les thèmes des six groupes de travail, qui ont ensuite co-élaboré le projet de Charte : communication et formation, solidarité et cadre de travail, dématérialisation et archivage, achats et marchés durables, gestion des déchets et recyclage, et enfin patrimoine bâti et espaces communaux. Le document final est en cours d'élaboration et sera voté au conseil municipal de juin.

La semaine Objectif 21

Premier point d'étape de l'Agenda 21, une semaine entière sera consacrée au développement durable **du 2 au 6 octobre** : cinq jours d'événements, débats, expositions et animations seront proposés. Cette semaine se terminera par le lancement des Ateliers 21.



Exemple d'actions déjà mises en place : les toitures végétalisées

Vincennes, ville la plus dense de France (25 101 habitants au km²), qui en 2006 et 2007, a déjà doublé la superficie des espaces verts de la ville en créant de nouveaux jardins, met en œuvre une politique de végétalisation des toitures terrasses des bâtiments communaux.

Les autres actions déjà mises en place à Vincennes

➤ Voirie

- panneaux de signalisation routière à énergie solaire
- horodateurs solaires
- développement des circulations douces
- lampes à basse consommation pour l'éclairage public
- système de drainage à base de pneus recyclés au cimetière nouveau

➤ Bâtiments publics

- chasses d'eau à double commande
- cellules de détection (éclairage et robinets)
- sèche-mains écologiques
- chaufferie au bois au centre de vacances municipal d'Habère-Poche (Haute-Savoie)
- affichage des performances énergétiques des bâtiments publics

➤ Espaces verts

- récupération des eaux de pluie Jardin exotique
- réduction des opérations de désherbage et des apports hydriques grâce aux choix des espèces
- revêtement écologique des allées du jardin Cœur de ville
- installation d'un observatoire de la diversité biologique au jardin Cœur de ville dans le cadre d'un partenariat avec le Service régional de la protection des végétaux et avec la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles

- terreaux provenant d'une plate-forme de compostage bio
- arrosage régulé (capteurs d'humidité)
- lutte naturelle par des larves de coccinelles
- pièges à phéromones pour éliminer les papillons mâles causant la mineuse du marronnier

➤ Administration

- prise en compte des dimensions éthique et écologique dans les marchés publics et les achats
- acquisition de véhicules propres
- dématérialisation des états de paye
- dématérialisation des régies de recettes
- diminution du volume de papier consommé
- utilisation de papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement et imprimeur imprim'vert
- récupération des cartouches d'encre des imprimantes

➤ Commerce

- sacs réutilisables offerts sur les marchés et à la médiathèque
- opération éco-défi des commerçants
- macarons pour identifier les produits bio sur les marchés